

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 02 juillet 2026

Délibération n°20260702_06

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : **69**

Présents : 51

Pouvoirs : 12

Votants : 63

- dont « pour » : 63

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Objet : FINANCES : décision modificative n°1

Le jeudi 02 juillet 2026 à 18 heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 25 juin 2026, s'est réuni sous la présidence de Renaud COMBAUD à la Salle polyvalente de Barbezières.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – COMBAUD Alain - HOFFMANN Pascal – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie - LIZOT Jackie – CHADOZEAU Jean-Rémy – AGUESSEAU Norbert – AUDOUIN Mickaël - BOULIER Norbert – SIGNORET Gaëtan – FLAUD Yves - KAUD Pascal - DE LUSTRAC Jean-Marc – CAMY Bruno PINAUD Laurence – BARREAUX Bernadette - LASBUGUES Élisabeth – COMTE Joël – ROULAUD Jean-Jacques - NOEL Yannick – BELAIR Lionel- — FLAGEY Jean-Michel - VIAUD Annette - HENAFF Lionel — FELIX Héloïse - CHARRIAUD Jonathan – RAMEZI Christelle – MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier – BERTRAND Didier – JEUNE Karine – PINGANAUD Paul – SEMON Laura – CHAUDRET Basile - PITEAU Sébastien - MARCELIN Céline – BAUSSANT Jean-Robert – DANEDE Laurent – BOUCHET Éric – LACROIX Aurélie – ETIENNE Murielle - SOURY Christine – BUIRETTE Isabelle – DUBOC Jean-Marc - MAGNANT Jocelyne – ROULAND Jean – DUPUY Marie-Christine

Excusé(es) : BLANCHON Alain - REMAUD Richard - CHAUSSEPIED Pierre- HENTRY Jimmy – CHARRIAUD Sébastien - FRANCOIS DIT CHARLEMAGNE Régis

Suppléants remplaçant un titulaire :

1- BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

2- TERRASSON Jordan suppléant de RADOUX Loïc

Pouvoirs :

1-ROUX Emilie pouvoir à SOURY Christine

2-SYLVESTRE Gilles pouvoir à FOURÉ Brigitte

3- GIRAUD-BERNARD Éric pouvoir à LIOT Gérard

4-POTEL Maryse pouvoir à CAMY Bruno

5- PERRON Michèle donne pouvoir à CHADOZEAU Jean-Rémy

6- LAMAZIERE Véronique donne pouvoir à VIAUD Annette

7- CROIZARD Christian donne pouvoir à CHARRIAUD Jonathan

8- CHADOUTEAU Nathanaël donne pouvoir à FELIX Héloïse

9- THURU Marie-Danièle donne pouvoir à RAMEZI Christelle

10- BRIE Antoine donne pouvoir à LACROIX Aurélie

11- MICHONNEAU Patrick donne pouvoir à COMBAUD Alain

12- JEROME Géraldine donne pouvoir à COMBAUD Renaud

Secrétaire de séance : Mme Karine JEUNE

Objet : FINANCES : DÉCISION MODIFICATIVE N°1

1. Monsieur le Président fait part à l'assemblée qu'une erreur de saisie a été faite lors de la prise en charge du budget primitif de la ZA de Villejésus 2 dans le logiciel de compatibilité ; il y a lieu de modifier les montants inscrits comme suit :

Budget annéexe ZA de Villejésus 2 / FONCTIONNEMENT		
R	002 : Excédent reporté	- 4 980.00 €
R	75738 : Autres	4 980.00 €

2. Monsieur le Président fait part à l'assemblée d'une plus-value sur les travaux de rénovation énergétique (climatisation et finition bardage extérieur) du Pôle Urbanisme ; il y a lieu de prévoir les crédits supplémentaires suivants suit :

Budget général / INVESTISSEMENT		
D	2313 Op 285 : Travaux Bâtiments	100 000.00 €
D	2313 Op 280 : Travaux Bâtiments	- 100 000.00 €

3. Monsieur le Président fait part à l'assemblée d'une plus-value sur les travaux des vestiaires du Pôle Technique ; il y a lieu de prévoir les crédits supplémentaires suivants suit :

Budget général / INVESTISSEMENT		
D	2313 Op 18 : Travaux Bâtiments	13 000.00 €
D	2313 Op 280 : Travaux Bâtiments	- 13 000.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- D'APPROUVER les virements de crédits précités ;
- D'AUTORISER M. le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents se rapportant à la présente décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Renaud COMBAUD

